



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

ATELIER SOUS REGIONAL DE PREPARATION DES ECHEANCES FUTURES SOUS LA CCNUCC

09 - 11 mars 2017

Kigali, Rwanda

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte et justification

Au cours de la 17^{ème} Conférence des Parties (CdP), tenue en décembre 2011 à Durban en Afrique du Sud, les parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) avaient lancé le Groupe de travail spécial sur la plateforme de Durban pour une action renforcée (ADP). Ce dernier avait pour mandat « d'élaborer un protocole, un autre instrument juridique ou un texte convenu d'un commun accord ayant valeur juridique au titre de la Convention, et applicable à toutes les Parties » à adopter en 2015 et devant entrer en vigueur en 2020, d'une part et, d'autre part, d'étudier des mesures pour remédier au déficit du niveau d'ambition d'ici à 2020 par rapport à l'objectif de 2°C.

La 21^{ème} CdP de décembre 2015 à Paris a tenu ses promesses car, après quatre années d'âpres négociations, les Parties ont, de façon consensuelle, adopté l'Accord de Paris et les décisions visant à donner effet audit Accord dans les domaines de l'atténuation, l'adaptation, les pertes et préjudices, le financement, le transfert de technologies, le renforcement des capacités, etc. Un Groupe de Travail Spécial sur l'accord de Paris a ainsi vu le jour sous la CCNUCC pour le suivi de cet accord.

Si la conclusion d'un Accord global sur le climat constitue une étape qui marque l'histoire des négociations internationales sous la CCNUCC, la série des « CdP » débutée en 1995 après le sommet de Rio, ne s'achève cependant pas. En effet, il va falloir passer à la phase d'opérationnalisation de l'Accord pour effectivement contribuer à l'atteinte de limitation du réchauffement climatique, souhaité à 1,5° d'ici la fin du siècle et de réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre (GES). Il revient donc à chaque partie d'œuvrer pour l'opérationnalisation de l'accord et des différents engagements pris.

A la suite de la tenue de la CdP-21 de Paris, les 44^{èmes} sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC et la première réunion du groupe de Travail Spécial sur l'Accord de Paris qui ont été organisées en mai 2016 à Bonn en Allemagne, ont permis de mettre en exergue la volonté des Parties de traduire en acte les décisions politiques de Paris dans le cadre d'une opérationnalisation effective de l'Accord.

Au niveau de la sous-région Afrique centrale, les différents round des négociations internationales sont suivis et menés par le Groupe de Travail Climat de la COMIFAC (GTCC), qui réunit sur une base régulière les Points Focaux Climat et négociateurs de la sous-région pour définir les positions communes de la sous-région.

Au lendemain de la COP 21, dans le cadre de la préparation des négociateurs et autres délégués de l'Afrique centrale à la conférence de Bonn sur le climat, un atelier sous régional de décryptage des conclusions de la CdP de Paris s'est tenu à Douala (Cameroun) en mai

2016. Cet atelier a permis aux participants de mieux appréhender la portée des conclusions de la Conférence de Paris, de tirer les leçons, d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre des décisions prises à Paris, ainsi que d'identifier les thèmes d'intérêt pour les négociations futures sous la CCNUCC. Le plan d'action sous régional a par ailleurs été approuvé par la session extraordinaire des Ministres des pays membres de la COMIFAC réunis en session extraordinaire du 13 au 15 mai 2016 à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

En préparation à la 22^{ème} CdP, le GTCC s'est réuni du 26 au 28 septembre 2016 à Douala, au cours de ses travaux préparatoires, les délégués avaient décidé de concentrer leur attention autour des Travaux du Groupe de Travail Spécial sur l'Accord de Paris (APA) Et l'Organe Subsidaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), dont certains points de l'ordre du jour de ces deux derniers organes avaient fait l'objet des soumissions des vues de la part de notre sous-région au Secrétariat de la Convention.

Le principal succès de la 22^{ème} CdP, reste la tenue de la première session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties à l'Accord de Paris et la célébration de l'entrée en vigueur de cet Accord.

Les Parties avaient décidé de conclure le programme de travail conformément aux dispositions de la décision 1 / CP.22 le plus tôt possible et au plus tard à la CdP 24 (2018), en vue de transmettre les résultats des travaux Programmé à la reprise de la session de la CMA 1 qui sera convoquée COP 24 (2018) ; Les Parties avaient également demandé au SBSTA, au SBI, à l'APA et aux organes constitués en vertu de la Convention à accélérer et compléter leurs travaux dans le cadre de l'Accord de Paris et de transmettre les conclusions à la CdP au plus tard à la CdP 24 (2018).

Si les conclusions de Marrakech, ont laissé les différents délégués avec la soif de reprendre les négociations techniques en mai prochain, les parties à la CCNUCC, incluant les pays de la sous-région sont invités à soumettre des soumissions de vue attendues courant 2017, qui devront refléter la position et les réalités des pays sur :

- ***Sous le Groupe de Travail spécial sur l'accord de Paris :***

- Point 3: Des indications supplémentaires par rapport à la section d'atténuation de la décision 1 / CP.2

Point 4: Des directives supplémentaires en relation avec la communication d'adaptation visée à l'article 7, paragraphes 10 et 11, de l'Accord de Paris

- Point 6: Questions relatives à l'état des lieux global visé à l'article 14 de l'Accord de Paris, avant le 25 Janvier 2017

- Point 7: Le Cadre de conformité (Art 15 de l'Accord de Paris), avant le 25 Janvier 2017

- ***Sous SBSTA:***

- l'Article 6 de l'Accord de Paris, 03 soumissions avant le 27 mars 2017

- avant le 25 Janvier 2017, des informations sur les leçons apprises et les bonnes pratiques en ce qui concerne le processus d'adaptation et de planification qui traitent les écosystèmes et l'interdépendance des domaines tels que les ressources en eau.

- avant le 20 Septembre 2017, des informations sur les enseignements tirés et les bonnes pratiques en matière à l'adaptation des actions et des plans qui pourraient améliorer la diversification de l'économie ayant des co-bénéfices d'atténuation

- avant le 10 Avril 2017, les observations sur d'éventuels sujets pour le dialogue sur la recherche qui se tiendra à SBSTA 46 et au-delà.

De part ses missions, la COMIFAC, à travers l'organisation des concertations sous régionales périodiques de formulation/actualisation de positions de vue communes, se doit de préparer la participation des pays de la sous région aux différentes échéances prévues sous la CCNUCC.

Les présents termes de référence visent à décrire les modalités d'organisation de cette rencontre de préparation des échéances futures sous la CCNUCC.

2. Objectifs

L'objectif principal de l'atelier sous régional est de définir des positions concertées sur les différents sujets d'intérêt de négociation en vue d'assurer une participation active et satisfaisante de la sous-région aux échéances futures sous la CCNUCC.

Il s'agira spécifiquement de:

- Examiner les recommandations du Stream climat de la 16^{ième} Réunion des Parties du PFBC ;
- Examiner les différents sujets d'intérêt inscrits à l'ordre du jour des prochaines échéances sous la CCNUCC;
- Préparer les éléments de position commune pour ces sujets d'intérêt comme sollicité par le Secrétariat de la Convention, à défendre lors des échéances futures;
- Préparer les soumissions sur des sujets spécifiques pour transmission au Secrétariat de la Convention ;
- Elaborer une stratégie de participation de la sous-région aux travaux des 46^{èmes} sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC de Bonn en mai 2017 ;
- Permettre un échange d'expérience entre les pays sur la mise en œuvre des CDN, et la préparation des communications nationales.

3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus sont les suivants :

- Les recommandations de la 16^e Réunion des Parties du PFBC sont appropriées par les participants ;
- Les sujets d'intérêt inscrits à l'ordre du jour des sessions prévues dans le cadre de la Conférence de Bonn de mai 2017 sont appropriés par les participants ;
- Des positions communes sur les sujets d'intérêt pour la sous-région sont élaborées ;
- Des soumissions de vues sur des sujets spécifiques sont élaborées et transmises au Secrétariat de la CCNUCC ;
- Une stratégie de participation des délégués de la COMIFAC aux travaux des 46^{èmes} sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC de Bonn en mai 2017 est établie ;
- Les participants sont édifiés et tirent les leçons du processus de mise en œuvre des CDN et d'élaboration des communications nationales et rapports biennaux.

4. Déroulement de l'atelier

Avec l'appui d'un Modérateur, l'atelier sera essentiellement animé par les Experts du Cabinet Fokabs.inc, mobilisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à cet effet, ainsi que certaines personnes ressources.

Les travaux se dérouleront essentiellement en plénière et en groupes de travail. Ils consisteront en des présentations techniques qui édifieront d'avantage les participants et leur permettront de contribuer de manière satisfaisante à l'atteinte des objectifs de l'atelier sur la base des consensus obtenus au terme des sessions d'échanges qui suivront les différentes présentations. Aussi, des travaux de groupe seront organisés pour examiner en détail certaines questions.

5. Participants

Les participants à l'atelier se présentent comme suit :

- Les Points focaux nationaux de la CCNUCC ;
- Les Coordonnateurs Nationaux REDD+/Assistant Point Focaux CCNUCC ;
- Les représentants des juristes des pays de la COMIFAC (04) ;
- Les coordonnateurs nationaux de la COMIFAC membres du GTCCC à savoir, ceux de la Guinée Equatoriale et de la RDC ;
- Les Représentants des institutions sous régionales et des partenaires d'appui ;
- Les Représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.
- Participants du Ministère des Ressources Naturelles du Rwanda (05)
- Représentants CEEAC
- Représentant des Organisation de la Société Civile (05)

5. Durée et lieu

L'atelier se déroulera du 09 au 11 mars 2017 à Kigali, Rwanda.

6. Budget et sources de financement



Les financements potentiels pour l'organisation de cette rencontre sont : PREREDD+, GIZ, JICA, AFD, la facilitation PFBC de l'UE.

Agenda provisoire



Jour 1: 09 mars 2017

Horaires	Thèmes	Responsables
08 :00-08 :30	Enregistrement et installation des participants	
	Session 0 : Ouverture des travaux	
08:30 – 08:40	Ouverture de l'atelier : Mot du représentant des partenaires Mot introductif du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC Discours d'ouverture du Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda	Protocole Ministère SE COMIFAC
08:40 – 08:50	Présentation des participants	Plénière
08:50 - 08 :55	Présentation des objectifs de l'atelier	Modérateur
08:55-09:00	Adoption de l'agenda	Plénière
09:00-09 :10	Photo de famille	
09 :10-09:30		
	Session 1: Décryptage des résultats de la CdP-22 de Marrakech sur le climat	
09:30-10:45	Décryptage des résultats des travaux de SBSTA 45	Facilitateur
	Décryptage des résultats des travaux de SBI 45	Facilitateur
	Décryptage des résultats des travaux de APA 1-2	Facilitateur
	Décryptage des résultats des travaux de CMA 1	
	Décryptage des résultats du Stream climat de la 16 ^e Réunion des parties du PFBC	Facilitateur
10:45-11:15	Echanges	
	Session 2: Les CDN et les communications nationales pays	
11:15-12 :15	Etat de mise en œuvre des CDN dans les pays membres de la COMIFAC	Points focaux nationaux CCNUCC
12:15-13:00	Echanges	
13 :00-14 :00	Pause déjeuner	
	Session 3: Préparation de la Conférence de Bonn	
14:00-14:50	Etat des communications nationales dans les pays membres de la COMIFAC	Points focaux nationaux CCNUCC/Modérateur
14 :50-15 :30	Les enjeux de la Conférence climat de Bonn de mai 2017	Facilitateur
15:30-15 :45	Echanges	
15 :45-16 :30	Définitions des priorités pour la sous région et stratégies de participation de la COMIFAC à la Conférence de Bonn	Plénière
16 :30-16 :45		
16 :45-17 :30	Définitions des priorités pour la sous région et stratégies de participation de la COMIFAC à la Conférence de Bonn (suite)	Plénière
17 :30	Suspension des travaux	

Jour 2: 10 mars 2017

	Session 4: Préparation des documents pour le Secrétariat de la CCNUCC	
08 :30-09 :30	Identification des thèmes et formation des groupes de travail	Facilitateur/Plénière
09 :30-10 :00	Travaux en groupes	
10 :00 – 10:15		
10 :15-13:00	Travaux en groupes (suite)	Les participants
13:00–14:00	Pause-déjeuner	
14 :00-16 :30	Travaux en groupes (suite)	Les participants
16 :30-16 :45		
16 :45-17 :30	Travaux en groupes (suite)	Les participants
17 :30	Suspension des travaux	

Jour 3: 11 mars 2017

08 :30-10:00	Travaux en groupes (suite)	Les participants
10 :00 – 10:15		
10 :15-11:45	Restitution des résultats des travaux en groupes et échanges	Les participants
11:45-13:00	Consolidation des divers documents	Les participants
13:00–14:00	Pause-déjeuner	
14 :00-16:00	Consolidation des divers documents (suite)	Les participants
16:00-16 :30	Adoption d'une feuille de route	Les participants
16:30-16 :45		
16 :45-17 :00	Cérémonie de clôture	SE COMIFAC
17 :00	Fin des travaux	